



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS, DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT



Administration centrale
Secrétariat général
Direction des ressources humaines

Programme des épreuves

Concours externe et interne

Traducteur

Programme de l'épreuve écrite n°3 :

TERMINOLOGIE

- Questions théoriques :

- * terminologie et terminographie,
- * les systèmes notionnels, domaines et sous-domaines,
- * la notion,
- * l'unité de connaissances,
- * le dénominateur,
- * le terme,
- * la définition.

- Pratiques terminologiques :

- * procédures et méthodes,
- * constitution et dépouillement d'un corpus,
- * rédaction de fiches unilingues et bilingues.

Programme de l'épreuve écrite n°4-2 et orale n°3-2 :

LINGUISTIQUE

I - Éléments de linguistique :

- Concepts généraux :

objet de la linguistique,

- * linguistique générale,
- * linguistique descriptive et historique,
- * linguistique comparative,
- * la double articulation du langage (unités minimales de signification et phonèmes),
- * l'apport du structuralisme,
- * l'opposition langue/discours,
- * l'analyse componentielle.

- Unités de description linguistique

II - Lexique - Lexicologie :

- Le mot :

- * le morphème,
- * le lexème,
- * le sème.

- Catégorisation lexicale et descripteurs dictionnaires :

- * homonymie,
- * synonymie,
- * polysémie,
- * antonymie.

III - Morphologie dérivationnelle :

- Créativité lexicale :

- * productivité,
- * acceptabilité,
- * lexicalisation.

- Modes de production :

- * composition,
- * dérivation,
- * troncation,
- * siglaison.

PRINCIPES, METHODES ET TECHNIQUES DE LA TERMINOLOGIE

- Perspective historique :

- * les différentes écoles de terminologie.

- Principes généraux :

- * la terminologie,
- * la notion,
- * le terme,
- * le dénominateur,
- * le référent,
- * le domaine,
- * dénomination et désignation,
- * syntagmes de discours et synapsies.

- La structuration du domaine :

- * l'identification des notions,
- * la structuration des notions du domaine,
- * représentations de la structuration - arborescences,
- * les relations entre les notions : logiques, ontologiques, fonctionnelles.

- La fiche terminologique :

- * les modèles de fiche,
- * l'organisation en champs,
- * l'unité terminologique,
- * la définition : principes d'élaboration, typologie des définitions (intension, extension),
- * la note technique/note encyclopédique,
- * les autres champs : la note linguistique, antonyme/synonyme, champs/rerelations, domaine/sous-domaine, formes dérivées,
- * les contextes : définitoires, explicatifs, associatifs, phraséologiques.

- La néologie :

- * principes de la formation des termes,
- * typologie de la néologie, néologie phonologique, néologie sémantique, néologie syntagmatique
- * l'emprunt : modes d'intégration,
- * les critères d'acceptabilité des néologismes,
- * harmonisation et normalisation.

- Les échanges de données terminologiques :

- * les banques de données terminologiques,
- * l'accès aux banques,
- * les formats d'échange de données.

- Les outils de gestion terminologique :

- * la gestion de la documentation en terminologie : principes, accès à l'information,
- * constitution d'une bibliographie et d'un corpus de dépouillement,
- * interrogation des banques de données bibliographiques et documentaires,
- * les logiciels de gestion de la terminologie : typologie et caractéristiques, apports de la terminotique.

- La réalisation d'un projet terminologique :

- * l'élaboration d'un cahier des charges,
- * l'analyse des besoins,
- * l'étude des moyens,
- * l'inventaire des sources,
- * la détermination des procédures :
 - d'évaluation et de validation des sources,
 - de constitution des données,
 - de mise à jour des fichiers,

la définition des modalités de protection, de diffusion et d'exploitation des données.